

**COMMUNE DE St VINCENT LESPINASSE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****SEANCE du 28 septembre 2021****N° 2021D19**

L'an deux mille vingt et un, le 28 septembre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de St VINCENT LESPINASSE, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOYER Serge, Maire.

**Date de convocation :** 22 septembre 2021

**Nombre de conseillers en exercice :** 11

**Nombre de conseillers présents :** 8

**Etaient présents :** BOYER Serge, FAU Éric, MEL Jacqueline, CHARLES Denise, LOMBARD Nathalie, BORD Cédric, BOUDON Cécile, DUPRAT Stéphanie

**Absents excusés :** AVATTANEO William, TRISTAN Damien

**Absent :** LANNES Florentin,

**Secrétaire de séance :** CHARLES Denise

**ORDURES DEPOSEES ATOUR DES CONTAINERS  
ET DEPOTS SAUVAGES**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que de plus en plus souvent des personnes déposent à côté des containers à ordures, ou de façon sauvages sur le territoire de la commune, des ordures de toutes sortes.

Le nettoyage et l'enlèvement de ces dépôts ayant un coût pour notre collectivité, Monsieur le Maire propose, lorsqu'il y aura identification de la personne qui aura procédé à ces incivilités, de faire éditer un titre de recette à l'encontre de celle-ci, d'un montant forfaitaire.

Après avoir délibéré,

- Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, donne autorisation au Maire de faire procéder au ramassage des ordures et d'émettre un titre de recette d'un montant forfaitaire de **135 euros** à l'encontre de personnes qui auront pu être identifiées.
- Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures.

Le Maire,

BOYER Serge

